

LA MASURE DE MA MÈRE

De Jeanine Ogor

AVEC LA COLLABORATION

De Jean Rohou⁽¹⁾

Jeanine OGOR est née en 1940. Le titre de son livre LA MASURE DE MA MERE est explicite et l'Avertissement confirme qu'il s'agit d'un récit autobiographique : « Ceci n'est pas un roman mais une histoire vraie de relations entre des pauvres et des riches, entre des hommes et des femmes. Ça ne s'est pas passé au Moyen-âge ni dans le tiers monde, mais dans la campagne bretonne il y a un peu moins de cent ans ». Le récit se déroule plus précisément dans le Bas-Léon au nord-ouest du Finistère. La mère de l'auteure, prénommée Lise, héroïne de l'ouvrage, vit dans une masure dont la description souligne toute la pauvreté. Une illustration pleine-page permet de « voir » l'essentiel de ce qui constitue le mobilier rudimentaire : les grandes boîtes que sont les lits clos « une boîte pour les parents, une pour les deux filles, une pour les deux gars. Le petit dernier dormait dans le tiroir de la vieille armoire ». Le « décor » (si l'on peut dire !) intérieur est planté !

C'est en fait le père de Lise, grand-père de l'auteure, qui a hérité de cette masure après avoir été spolié par ses frères « Leurs parents

possédaient deux fermes –deux belles grandes fermes-. A leur mort, les aînés eurent chacun la sienne, et le dernier une simple masure, coincée entre deux autres : un tour de passe-passe, validé par le notaire ». Le « droit d'aînesse », d'un autre âge, allié à la cupidité du notaire l'a emporté ! La conséquence sur ses conditions de vie et

celle de ses descendant(e)s est immédiate et sera permanente. Elle apparaît dès la onzième ligne : « celle qu'il épousa était donc pauvre, comme lui ». On est en plein déterminisme social et beaucoup d'exemples suivront... d'autres réalités aussi, telle que « Le partage, validé par le notaire, a dévolu à chacun des deux frères l'une des deux « belles grandes fermes » que possédait la famille ». En a-t-il été ainsi parce que

le père de Lise était le dernier enfant de la fratrie et donc que le droit d'aînesse allié à la cupidité du notaire l'ont emporté ?

Dans cette Bretagne du XX^e siècle, comme ailleurs, la scolarisation n'est pas mixte ; mais peut-être davantage que dans certaines autres provinces, se déroule-t-elle dans des écoles religieuses plutôt que laïques. On y reviendra plus loin. Lorsque le père de Lise, grand-père de



l'auteure décède, l'héroïne n'a d'autres choix que d'aller garder les vaches. Elle est donc placée à onze ans en 1918 dans une ferme assez opulente puisqu'elle emploie trois valets et trois servantes qui cohabitent dans l'étable tout comme Lise le fera au début. Ils couchent dans la paille, sur «le plancher des vaches», phénomène si tristement marquant qu'il reste dans le langage contemporain. «*Son salaire ? Sa nourriture et un tablier neuf en fin d'année si sa patronne était contente*». Pour sa mère veuve et sans emploi elle représentait une bouche de moins à nourrir ; mais en conséquence, il n'y avait plus personne pour garder les enfants plus jeunes. C'est ainsi que le soir la mère, devenue lavandière par absolue nécessité, trouvait «*tombé de son tiroir [le tout-petit] hurlant, pissieux, affamé, le visage noirci par le sol en terre battue*».

Quel contraste lorsque Lise arrive à la ferme : c'est la première fois qu'elle voit l'intérieur d'«une maison de riches» ! La description qui en est faite contraste singulièrement avec celle de «la masure» exposée en début de livre. L'opposition est valable pour les meubles mais aussi pour les vêtements et la nourriture. Très rapidement, Lise sera satisfaite de ce qu'elle mange aussi bien en qualité qu'en quantité. C'est Soazic, l'une des servantes de la ferme qui doit prendre en mains la nouvelle venue, autre «chance» pour Lise car elles se soutiendront et s'entraideront tout au long du récit. Dès le début, les relations entre Lise et «la patronne» sont nettement moins bonnes. Le lecteur se demande pourquoi cette «femme riche», toujours agressive, peut être aussi méchante. L'explication arrivera au fil du récit : elle ne peut avoir d'enfant. Il s'agit-là, dans cette Bretagne particulièrement religieuse, d'un véritable fléau de Dieu. On imagine donc

l'amertume de cette femme, toute «patronne» qu'elle était, de devoir renoncer à une légitime volonté de maternité. Ce désespoir était accru par l'impossibilité d'obtempérer au diktat du clergé de «*faire des enfants autant que l'on peut*». La nature ayant horreur du vide, «le maître» trouva donc le moyen d'assurer néanmoins sa descendance. C'est ainsi que Soazic, la servante, enfanta d'un garçon, Yffig, qui vivait tout à fait normalement auprès de la patronne considérée comme étant sa «mère» puisque «*M. le maire avait fermé les yeux, et M. le curé aussi, avec une bonne gratitude pour son église. Tout s'achète !*». Dans le récit il n'est pas mentionné si la naissance de cet héritier est consécutive au «droit de cuissage» encore largement pratiqué à l'époque.

Toujours est-il qu'une deuxième naissance interviendra seulement quelques années plus tard bien que les relations entre le patron et la servante aient été constantes. Cette naissance de Marie-Françoise se situe à la toute fin du livre, ce qui a permis à l'auteure d'exposer tout au long du récit aussi bien la pratique peu édulcorée des relations sexuelles que leur fréquence. Les conséquences pour les femmes sont souvent graves car dans bien des cas les relations sont non consenties, ce qui n'évite pas pour autant les grossesses non désirées. Dans ce cas «les peines sont multiples» comme on pourrait le formuler en langage judiciaire car «celle qui a péché» est exposée à la répudiation de la famille, au bannissement de l'Église et à l'ostracisme de la société. Qui n'a pas entendu parler du «deshonneur» des familles causé par les «filles-mères» et le sinistre destin de ces dernières comme de leurs enfants «bâtards» ? L'autre «choix», qui n'en est évidemment pas un, comporte d'autres risques qui peuvent eux aussi marquer à vie quand on connaît les

LIVRES

conditions dans lesquelles étaient pratiqués les avortements clandestins, même si là encore, elles sont différentes selon que l'on était riche ou pauvre.

Le maître, qui depuis le début apparaissait comme « bon », « assumera ses responsabilités » selon une expression plus contemporaine, ce qui était loin d'être courant à l'époque en matière de grossesses extraconjugales... Dès que Marie-Françoise est née, son père, le patron, a organisé un mariage rapide avec un de ses lointains cousins : ainsi Soazic tout comme Marie-Françoise porteront-elles le même nom que le géniteur. De plus la petite fille, n'étant plus une bâtarde, pouvait être baptisée (autre gros avantage), ce qui fut fait le jour-même du mariage...

Quels sont les intérêts du livre ?

Le premier intérêt du livre est de décrire, au-delà de la situation spécifique particulière des personnages de ce récit autobiographique, les réalités sociales et historiques de l'époque... il y a moins d'un siècle. On peut les rappeler brièvement : la scolarisation obligatoire jusqu'à treize ans selon la loi de 1882, mais obligation toute théorique car les travaux des champs requéraient de nombreux bras à cette période où la mécanisation était pratiquement inexistante. « *Seuls les enfants de riches restaient donc jusqu'à treize ans pour le Certificat d'études* ». Les conditions dans lesquelles les enfants allaient à l'école sont les mêmes : longueur des trajets à pied, inconfort des sabots, rudesse des vêtements et très petite quantité de nourriture... à partager... Devenus adultes, les pauvres connaissent le même destin : les filles gardent les vaches, leurs conditions sont très précaires et sans avenir. Le sort des garçons n'est pas meilleur. Les descriptions de la vie du

père de Lise, peuvent être extrapolées à celles de tous les ouvriers agricoles de nos campagnes pauvres. C'est aussi le cas des lavandières, dont fait partie la mère de l'auteure à la mort de son mari, afin de gagner un peu de nourriture pour ses quatre enfants. Les lavoirs « *étaient des endroits privilégiés pour les femmes : elles étaient enfin entre elles et pouvaient parler des « affaires » de femmes* ». Ces lieux de commérages et de querelles, mais aussi de confidences, étaient probablement ceux dans lesquels les conditions psychologiques et sociales des femmes de l'époque étaient le plus souvent explicitées. Relativement plus agréable est le temps des veillées qui se passent chez les uns et chez les autres à tour de rôle.

Un compte-rendu de lecture doit synthétiser les idées tout comme les mots pour les exprimer, c'est la loi du genre... Or c'est précisément dans les détails toujours pertinents dont l'auteure n'est heureusement pas avare, que se détectent la rudesse des conditions de vie et le lourd système social qui les impose. L'éventail est très large. Outre la nourriture – ou son absence –, les vêtements très inconfortables pour les pauvres, sabots compris, plus agréables et esthétiques pour les riches. On y perçoit aussi la dureté des travaux des champs, la pénibilité de toutes les activités, l'absence quasi-totale de techniques, le manque d'hygiène. Les rapports sociaux sont très sexués et sous pression permanente. Le poids de l'Église est énorme. Elle s'immisce partout, aussi bien dans la sphère privée que publique et se donne compétence dans tous les domaines. C'est ainsi que lors de l'apparition du premier avion M. le recteur⁽²⁾ déclare que « *voler comme les oiseaux, c'est un péché* ». Sont évoquées aussi bien les questions malsaines posées dans les confessionnaux que

les mesures de rétorsion injustes exercées par le clergé. Les croyances et superstitions sont aussi très nombreuses et constituent d'autres entraves. Sont évidemment mentionnées les conditions archaïques de l'accouchement et les préparations tout aussi obsolètes des défunts... Outre les activités dictées par les saisons, la vie est rythmée par des tâches précises et des prières codifiées tout au long de la journée. La spécificité du dimanche est soulignée et «*tout le monde va à la messe [... mais] pas tous ensemble car le jour du seigneur n'est pas repos pour tous*». Parmi les malédictions attribuées aux hommes plus qu'au « Bon Dieu », la Première Guerre mondiale et ses conséquences sont évidemment mentionnées par les descriptions des rares soldats qui en sont revenus (et dans quelles conditions !) ; les ravages de la grippe espagnole (qui a causé la mort de quatre-cent huit mille cent-quatre-vingts personnes en une année en France) sont aussi évoqués.

Pourquoi me suis-je intéressée à ce récit qui se déroule en Bretagne ?

Parce que je suis limousine. J'y ai retrouvé EXACTEMENT les mêmes descriptions que celles relatées par ma grand-mère maternelle. Le hasard des états-civils fait que Lise, l'héroïne, est née en 1907 et ma grand-mère en 1906 ! J'ai donc entendu de nombreux témoignages identiques sur les us et coutumes limousins, ce qui confère à l'ouvrage analysé ici une valeur représentative généralisable de la vie dans les campagnes françaises pauvres.

Peut-être est-ce plus « intéressant » alors de souligner les différences dans les systèmes de vie entre les deux provinces. Celui qui m'apparaît le plus évident réside dans le poids de l'Église. Certes, en Limousin aussi, le clergé jouait un rôle considérable dans les prescriptions vices/vertus,

qu'il ne s'appliquait pas toujours à lui-même d'ailleurs. (Les actualités contemporaines montrent malheureusement que certains graves travers demeurent...). Mais Carmaux est plus proche de Limoges que de Brest, l'influence de Jaurès aussi. (Raison pour laquelle les résultats des dernières élections régionales de 2015 sont apparus comme un véritable séisme !) Les idées de l'un des fondateurs en 1902 du « Parti socialiste français » ont toujours trouvé un terrain favorable en Limousin qui faisait, par exemple, considérer que l'école laïque n'était pas « l'école du diable » comme c'était le cas en Bretagne... C'est d'ailleurs ce même Jaurès qui en 1905 (deux ans avant la naissance de l'héroïne) fut l'un des rédacteurs de la Loi de séparation des Églises et de l'État.

Quel est le but de l'ouvrage ?

Terminons par le commencement : dans sa dédicace, l'auteure écrit «*Je dédie ce livre à mes petits-enfants qui ne peuvent imaginer qu'on vivait ainsi au XX^e siècle*». L'objectif de Jeanine Ogor est donc de témoigner. La plupart des jeunes générations d'aujourd'hui ont objectivement du mal à « imaginer » voire même à croire tous ces faits pourtant attestés, ici et ailleurs...

L'action de témoigner est si précieuse que certains états l'ont érigée en « devoir » pour que la mémoire collective ne se perde pas et que les faits avérés ne soient pas niés ou déformés. Des « Lois mémorielles » ont même été promulguées. Selon les circonstances, le témoin doit donc faire part de son expérience qui le concerne, lui, et les autres, si possible. Il participe ainsi au « devoir de mémoire ».

Le récit autobiographique, qui est l'une des manifestations du devoir de mémoire bien avant que l'expression ne soit institutionnalisée,

LIVRES

constitue ainsi un genre littéraire particulier. Il est idéal pour la transmission directe des témoignages personnels ou collectifs. L'interlocuteur, surtout s'il est en face à face, est d'autant plus marqué par la narration. Certes, ce n'est pas suffisant pour attester de la véracité des situations décrites. Il peut y avoir comparaison avec son propre vécu si les classes d'âge sont identiques par exemple. Mais cela ne suffit pas... Combien de fois ai-je surpris mes amies « purement » parisiennes, parfois mêmes plus âgées que moi, lorsque je leur racontais les histoires locales et exposais les coutumes plus ou moins archaïques de mon Limousin natal ! A époque identique, les habitudes de vie sont très différentes selon que l'on habite dans une campagne pauvre et isolée ou dans la capitale, même à classe sociale égale !

Ces différents « récits de vie », très prisés à juste titre par sociologues et historiens, prennent en s'additionnant, une valeur représentative. Complétés par dates vérifiées et statistiques, les récits autobiographiques sont précieux, voire indispensables, pour écrire l'Histoire.

**MARIE-CLAUDE
VETTRAINO-SOULARD**

« *LA MASURE DE MA MÈRE* »
de *JEANINE OGOR* avec la collaboration de
JEAN ROHOU. Illustrations et mise en page
de *David CREN*.

Éditions Dialogues, janvier 2015,
122 p. 16,90€

(¹) Selon le texte présent en quatrième de couverture, Jean ROHOU, déjà connu comme universitaire, s'est signalé au grand public par « Fils de ploucs » (éd Ouest-France). Il a publié aux éditions Dialogues, des essais sur la religion (« Le Christ s'est arrêté à Rome » ; « Catholiques et Bretons toujours ? ») et sur les inégalités (« Liberté ? Fraternité ? Inégalités ! »). Tombé sous le charme du récit de Jeanine, il lui a proposé de l'enrichir de ses recherches et d'écrire un livre à quatre mains.

(²) Spécificité bretonne qui désignait le responsable d'une paroisse éventuellement aidé par un vicaire qu'on appelait M. le curé. La dénomination même exclut toute souplesse dans le comportement...